

COMMUNE DE
CAZOULS-LES-BEZIERS

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

N° 61/2026/5.2.3

Date convocation : 26/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le premier avril à 18h00,
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe VIDAL, Maire.

Présents :

Mmes AFFRE, BARACHE, BERLOU, BILLARDELLO, BONNET, CHAVARDEZ, GARCIA, JACOBBERGER, ROUQUET-TAFANI, TEAHUI, TUCA.

Mrs VIDAL, BACCOU, FEDERICO, FERREIRA, GUILLEMET, LAMIEL, MARIN, MARTIN, MONINO, OLRV, PEGURET, PRISE, RIEU, RUBIO.

Absents -Excusés :

Mme PALAZON

Procurations :

Mme BOFFA à M. LAMIEL, Mr DUPUY à M. FERREIRA, Mme SOULAGES à Mme BERLOU.

Elus en exercice : 29
Présents : 25
Absents : 1
Procurations : 3
Votants : 28

Objet : Désignation d'un correspondant défense.

Secrétaire de séance : Carole BERLOU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de désigner un correspondant Défense. Cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et civiles du Département et de la Région en matière de Défense.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Antoine MONINO.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, par 28 voix pour,

APPROUVE la désignation de Monsieur Antoine MONINO en tant que correspondant Défense pour la Commune de Cazouls-lès-Béziers.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe qu'en vertu du décret N° 83. 1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art 9) (J.O. du 03/12/1983) modifiant le Décret 65.25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (Art 1 - A 16).
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification.
- Transmis au représentant de l'Etat, le

03 AVR. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe VIDAL



Signature of Philippe VIDAL, Maire, over a blue circular stamp of the Commune of Cazouls-lès-Béziers (Hérault).

La Secrétaire de séance,

Carole BERLOU



Signature of Carole BERLOU, Secrétaire de séance, over a blue circular stamp of the Commune of Cazouls-lès-Béziers (Hérault) and a rectangular stamp: "REÇU EN PREFECTURE le 03/04/2026 Application agréée E-legalite.com".